

RADIO R INTERDITE D'ANTENNE ?

L'activité de Radio Réveil, et de RADIO R me conduit régulièrement à côtoyer diverses instances du monde séculier. Récemment, je me suis déplacé à Berne pour l'AG de « l'association suisse des radios annoncées » qui défend nos intérêts auprès des autorités.

Assis en face d'un autre directeur de radio, je brise la glace, me présente et demande : « qui êtes-vous et que fait votre radio ? ». Il se présente et précise le créneau choisi par sa radio dédiée à la fête, je le félicite. « Et vous ? ». Je réponds : « Je suis Emmanuel Ziehli, directeur de RADIO R, une radio chrétienne qui diffuse partout en Suisse romande ». Il se lève, me regarde fixement dans les yeux et rétorque « une radio chrétienne devrait être interdite en Suisse ».

Un autre épisode s'est passé au restaurant se trouvant juste à côté de nos locaux, à Y-Parc à Yverdon-les-Bains. Nous avons développé une excellente relation avec sa directrice, organisant divers événements avec son précieux concours. Fort de ces bonnes expériences, je lui ai proposé un essai de diffusion de RADIO R dans son établissement, ce qu'elle a fait. Jusqu'au jour où un client entendra le nom de Jésus à l'antenne. Il s'enflammera auprès de la tenancière arguant que « les messages religieux sont interdits dans le domaine public ». Risquant de perdre le groupe d'habités qui accompagnait cet homme, elle désactivera la radio.

Ces deux événements témoignent d'un virage pris par une société qui

ne veut plus de l'identité chrétienne qui l'a façonnée et bénie. Les églises et ses œuvres qui portent la proposition du message de Christ, son imprégnation sur le modèle familial en particulier et jusqu'à notre calendrier et nos fêtes ne sont aujourd'hui plus juste ignorés. Ils sont désormais stigmatisés et combattus sur les tous les fronts.

Contribuer financièrement à l'existence de RADIO R témoignera de votre engagement à ce que cette proposition de Christ qui est la lumière du Monde demeure intacte et pérenne dans ces temps particulièrement troublés. Une nouvelle saison sur les antennes suisses (2023-2024) démarrera le 28 août prochain, elle n'est pas encore financée. Rejoignez-nous en page 4.